

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **35**
Nombre de représentés : **14**
Nombre d'absents : **15**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT NEUF NOVEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, salle du Conseil Communautaire, à Le Port, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2023_131_CC_30
Communication du rapport des élus
administrateurs de CYCLEA au titre de
l'année 2021

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 49

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
23 novembre 2023

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
06/12/2023

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Isabelle CADET - M. Philippe LUCAS - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Michel CLEMENTE - Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Helene ROUGEAU - Mme Virginie SALLE procuration à M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - M. Irchad OMARJEE procuration à M. Salim NANA-IBRAHIM - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE procuration à M. Armand MOUNIATA - M. Perceval GAILLARD procuration à Mme Denise DELAVANNE - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard MONIER - Mme Amandine TAVEL procuration à M. Gilles HUBERT - M. Olivier HOARAU procuration à M. Armand MOUNIATA - Mme Annick LE TOULLEC procuration à Mme Jasmine BETON - Mme Brigitte LAURESTANT procuration à Mme Catherine GOSSARD - M. Pierre Henri GUINET procuration à M. Bruno DOMEN - M. Josian ACADINE procuration à Mme Jocelyne CAVANE-DALELE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 NOVEMBRE 2023

AFFAIRE N°2023 131 CC 30 : COMMUNICATION DU RAPPORT DES ÉLUS ADMINISTRATEURS DE CYCLEA AU TITRE DE L'ANNÉE 2021

Le Président de séance expose :

1) IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Adresse : 24, rue Pierre BROSSOLETTE – CS 51059 – 97829 Le Port Cedex

Forme juridique : Société Anonyme d'Économie Mixte Locale (SAEML)

Capital Social : 3 975 979,50 €

Date de création de la Société :

Président : Henry HIPPOLYTE

Directeur Général : Laurent BLERIOT

Commissaire aux comptes : Exco Audit Bertrand

2) RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31/12/2021

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL			
Actionnaires	Nombre d'actions	Parts en %	Capital en €
TCO	1 359 999	76,96%	3 059 997,75
ILEVA	125 000	7,07%	281 250,00
Total collectivités	1 484 999	84,04%	3 341 247,75
SEMADER	13 995	0,79%	31 488,75
SEMRRE	1 000	0,06%	2 250,00
BADOC Jean-françois	1	0,00%	2,25
DANIEL Roger	1	0,00%	2,25
HOW-CHOONG Gérard	1	0,00%	2,25
URBANO BAUTISTA Francis	1	0,00%	2,25
COILLOT Cyril	1	0,00%	2,25
Total privé	15 000	0,85%	33 750,00
VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX	109 524	6,20%	246 429,00
STAR	109 524	6,20%	246 429,00
SCOP LACOR	15 000	0,85%	33 750,00
NICOLLIN REUNION	16 500	0,93%	37 125,00
HCE	16 555	0,94%	37 248,75
Total partenaires privés	267 103	15,12%	600 981,75
TOTAL CAPITAL	1 767 102	100,00%	3 975 979,50

3) VIE SOCIALE

Au 31/12/2021, le Conseil d'Administration se composait de **11 administrateurs** (dont 9 Administrateurs Élus) :

8 administrateurs représentant la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest
1 administrateur représentant le syndicat mixte de traitement des déchets, ILEVA
2 administrateurs représentant les entités privées

4) FONCTIONNEMENT DES ORGANES SOCIAUX

Dates et synthèses des conseils d'administration et des assemblées générales tenus au cours de l'année 2021 : non précisé.

5) BILAN DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2021

I. Activités de la société

En 2021, une nouvelle organisation des activités en trois pôles opérationnels :

- Pôle traitement et valorisation matières, lui-même décomposé en 3 unités :
 - Déchets d'Activités Économiques (DAE),
 - Délégation de Service Public liée au centre de tri (DSP),
 - Négoce ;
- Pôle salubrité publique ;
- Pôle sensibilisation à l'environnement.

Ces pôles opérationnels sont complétés par un pôle « structure siège » qui regroupe les fonctions support. Les activités réalisées par CYCLEA sont :

- Dans le cadre de la DSP d'exploitation du centre de tri du Port pour le compte d'ILEVA :
 - Le tri de la collecte sélective des emballages ménagers collectés sur le Territoire de l'Ouest ;
 - Le tri des Déchets d'Activités Économiques (DAE) ;
 - Le tri des encombrants collectés sur le Territoire de l'Ouest.
- Dans le cadre de marchés de prestations de service pour la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest :
 - La gestion des déchèteries intercommunales ;
 - La gestion de la fourrière animale intercommunale ;
 - Le vidage et la collecte des Corbeilles de Propreté Urbaine (CPU) ;
 - Le nettoyage des abords des bornes à verre dans le cas d'une sous-traitance avec le collecteur Nicollin Océan Indien ;
 - La communication de proximité : deux marchés sont en cours avec le TCO, l'un sur la « Médiation et Veille environnement » et l'autre sur la « Communication événementielle, publique et scolaire ».
- Dans le cadre d'activités privées :
 - Le négoce de Matières Premières Secondaires (MPS) provenant du centre de tri, ainsi que d'autres matières valorisables récupérées auprès des opérateurs locaux ;
 - Le tri des DAE (développement du traitement du Mélange Partiellement Valorisable MPV).

II. Évènements marquants en 2021

Renouvellement du contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation du centre de tri du Port d'ILEVA

L'échéance du contrat de délégation de service public (DSP) pour l'exploitation du centre de tri du Port était le 30 septembre 2021.

La clôture de la DSP s'est accompagnée d'importantes reprises de provisions d'un total de 416,43k€ au titre du plan Gros Entretien Renouvellement (GER) du contrat. Le bilan de clôture de la DSP enregistre des biens

du concédant, soit les biens de retour, d'une valeur nette de comptable de ce montant sera ajusté en 2022, à la suite d'un inventaire physico-comptable

CYCLEA a été attributaire du nouveau contrat de DSP pour la période du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2029, soit une durée de 8 ans.

Le périmètre du contrat de concession est le suivant :

- Exploitation du centre de tri pour les tonnages de collecte sélective et encombrants du territoire d'ILEVA ;
- Exploitation de la presse à balles pour les flux mono-matériaux du territoire d'ILEVA ;
- Exploitation du centre de tri pour les flux Déchets d'Activités Économiques (DAE) ;
- Conception / réalisation des travaux de mise à niveau des installations process existantes et la mise aux normes des réseaux d'eaux pluviales ;
- Conception / réalisation / exploitation d'une installation de valorisation des matières plastiques (PET, PEBD, PEHD, ...) ;
- Option obligatoire : conception, réalisation et exploitation du centre de tri de Collecte Sélective pour intégrer l'extension des consignes de tri.

Confirmation de la triple certification ISO

CYCLEA a obtenu la certification ISO 9001 portant sur le système intégré de management en juillet 2020, puis la certification ISO 14001 relative au système de management environnemental et ISO 45001 relative au système de management de la sécurité et de la santé au travail, en octobre 2020. En juillet 2021, l'audit de confirmation a été passé avec succès.

Candidatures retenues par CITEO dans le cadre de son Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la création de filières locales de valorisation des matériaux

CYCLEA a présenté deux projets à l'AMI portant sur la valorisation des plastiques PET/PEHD et des plastiques PEBD.

Ces deux projets ont été retenus par CITEO et vont pouvoir bénéficier de financements spécifiques en 2022, notamment pour réaliser les études de faisabilité et les tests.

Renouvellement du marché de collecte des Corbeilles de Propreté Urbaine (CPU) sur le Territoire de l'Ouest

CYCLEA était titulaire du marché de vidage des CPU et a obtenu le renouvellement de ce marché pour une durée de 6 mois, avec tacite reconduction par période de 6 mois pour une durée globale maximale de 4 ans.

Nouvelles tendances sur le marché international des déchets valorisables

Des facteurs exogènes ont impacté négativement l'activité d'exportation de matières premières secondaires (MPS) en 2021 : l'envolée du coût du fret maritime qui s'est poursuivie en 2021 et l'interdiction d'exportation de certaines MPS (papiers et cartons principalement) vers l'Inde au dernier trimestre 2021 et ce jusqu'en avril 2022, date marquant une modification du règlement européen pour autoriser à nouveau les exportations vers l'Inde.

Ces facteurs négatifs ont été compensés par l'effet positif de l'évolution de la parité EUR/USD, qui a été bénéfique aux exportations de matières premières secondaires de CYCLEA libellées en USD.

6) RÉSULTATS FINANCIERS 2021

Pour information, le périmètre du contrat de concession est le suivant :

- Exploitation du centre de tri pour les tonnages de collecte sélective et encombrants du territoire d'ILEVA ;
- Exploitation de la presse à balle pour les flux mono-matériaux du territoire d'ILEVA ;
- Exploitation du centre de tri pour les flux DAE ;
- Conception / réalisation des travaux de mise à niveau des installations process existantes et la mise aux normes des réseaux d'eaux pluviales ;
- Conception / réalisation / exploitation d'une installation de valorisation des matières plastiques (PET, PEBD, PEHD, ...) ;
- Option obligatoire : conception, réalisation et exploitation du centre de tri de la collecte sélective pour intégrer l'extension des consignes de tri.

	2018	2019	2020	2021
Capital social	3 975 979,50 €	3 975 979,50 €	3 975 979,50 €	3 975 979,50 €
Capitaux propres				
Résultat d'exploitation	453 870 €	562 916 €	911 545 €	1 945 498 €
Résultat financier	200 436	134 612 €	- 226 068 €	197 882 €
Résultat exceptionnel	- 95 783 €	326 870 €	23 228 €	83 138 €
Résultat net	558 523 €	1 021 849 €	708 704 €	2 128 241 €
Effectif	221	236	236	231

Le résultat d'exploitation progresse de + 1033 k€ (+113%) sur l'exercice 2021, passant de 911,5 k€ en 2020 à 1 945 k€ en 2021.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 22 778,4 k€ en 2021 soit une augmentation de 28,38 % (+ 5 035 k€), s'expliquant notamment par une forte augmentation des ventes de marchandises (papier, métaux, cartons) : + 2 934,4 k€ avec un total de 5 742,35 k€ en 2021 (+104,54% par rapport à l'exercice précédent).

Le total charges d'exploitation s'établit à 20 735,4 k€ en 2021 contre 16 831,8 k€ en 2020 soit une augmentation de 23,19 % (+3 903,7 k€) qui se caractérise par :

- Une forte augmentation des achats de marchandises (papier, carton, métaux) de 174,74%, soit un total de 4 071,4 k€ (+ 2 589,5 k€ par rapport à 2020) en lien avec la progression de l'activité Négoce (augmentation des tonnages concernés) ;
- Une augmentation des charges de personnel à hauteur de + 325,5 k€ ;
- Une augmentation des dotations aux amortissements et aux provisions (soit 553,8 k€ de dotations en 2021) ;
- Une hausse des autres achats et charges : +12% ;
- Une baisse de plus de 25% des impôts et taxes, pour s'établir à 309,6 k€.

Le résultat financier s'établit à +100,36 k€ en 2021 contre - 206,06 k€ en 2020. Ce résultat redevient bénéficiaire en 2021 ; les produits financiers ont augmenté de 224,4 k€ entre 2020 et 2021, alors que les charges financières ont-elles baissé de 199,6 k€. L'évolution favorable de la parité EUR/USD en 2021 a été favorable à l'activité de négoce.

Le résultat exceptionnel atteint +83,1 k€ en 2021 contre +23,2 k€ au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat net de l'exercice 2021 se solde par un bénéfice de 2 128 241 €, en hausse de 200,3% par rapport à 2020.

7) ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

Plusieurs marchés publics du TCO dont CYCLEA est titulaire, arrivent à échéance en 2022 :

- Communication publique, scolaire et événementielle (août 2022),
- Communication de proximité – médiation et veille environnementale (août 2022),
- Gestion des déchèteries (septembre 2022).

Le démarrage au 1er octobre 2021 du nouveau contrat de concession du centre de tri d'ILEVA au Port reste le plus gros contrat de CYCLEA ; cette installation est le cœur de l'activité de négoce pour l'exportation des matières premières secondaires, identifiée dans l'activité privée de la société.

L'exportation des Matières Premières Secondaires reste très sensible à la situation économique mondiale ; la trajectoire de ralentissement de la croissance et de hausse de l'inflation va avoir des conséquences sur le secteur du recyclage, de même que le ralentissement de la consommation.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

**- PRENDRE ACTE du rapport 2021 présenté par les représentants du TCO au sein du Conseil
d'Administration de CYCLEA.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président